

## GAL de l'Est Audois Compte-rendu du comité de programmation du mercredi 17 mars 2021

*Lieu de réunion : Espace culturel des Corbières, 11 200 FERRALS LES CORBIERES*

La séance est ouverte à 15h00 sous la présidence de Magali VERGNES.

Vérification du quorum .....	1
1 Renouvellement des membres .....	1
2 Vote de l'avenant 3 à la convention de gestion Autorité de gestion – Organisme Payeur - GAL.....	2
3 Point sur l'actualité LEADER et l'actualité du GAL.....	3
4 Suivi de programmation et calendrier prévisionnel .....	4
5 Présentation des projets à voter en opportunité .....	5
6 Point sur les projets de coopération .....	7
7 Projets à programmer .....	11
8 Projet à déprogrammer.....	11

### Vérification du quorum

Lors de la vérification du quorum la Présidente constate la présence de 12 membres du collège public pour 8 membres du collège privé. Deux membres suppléants du collège public ne voteront pas en la présence de leur titulaire (Freddy NOLOT, Mireille TORTES), et deux membres du collège public ne voteront pas pour respecter la règle du double quorum (Gérard BARTHEZ, Magali VERGNES). Le comité de programmation peut valablement délibérer.

### 1 Renouvellement des membres

#### Collège public :

EPCI	Titulaires	Suppléants
Le Grand Narbonne	Xavier BELART	Bernard DEVIC
	Magali VERGNES	Catherine GOUIRY
CCRLCM	Gérard BARTHEZ	Freddy NOLOT
	Françoise BAROUSSE	Raymond SPOLI
La Domitienne	Jean-François GUIBERT	Didier CAYLA
	Serge PESCE	Mireille TORTES
Carcassonne Agglo	Fabrice DHOMPS	Bernadette DUCLOS
	Claude BUSTO	Philippe RAPPENEAU
C3SM	Gérard BENEZIS	Alex RAINERO
	Céline CERDA	Florie BLANC

Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée :

Délibération n° 570 du 17/11/2020

Titulaire : Alain AZEU                      Suppléant : Bruno TEXIER

Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes :

Délibération n°2020\_24 du 14/09/2020

Suppléant : Pascal MOUCHET (le titulaire est toujours Hervé BARO)

Pays touristique Corbières Minervois :

Délibération du 17/12/2020

Titulaire : Emile DELPY (le suppléant est toujours Marcel ANDRIEU)

### **Collège privé :**

Chambre de commerce et d'industrie de l'Aude :

Bureau du 08/12/2020

Titulaire : Frédéric BOUTROUX                      Suppléant : Bernard BALLESTER

Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL) :

Courriel du 26/11/2020

Suppléant : Olivier LEGRAND (le titulaire est toujours Miren de LORGERIL)

FACE Aude (Fondation Agir Contre l'Exclusion) :

Les deux représentantes ne font plus partie de la gouvernance (E. PIERONI : titulaire, N. MILIS : suppléante). Ils ont décidé de ne pas poursuivre leur participation au comité de programmation, il n'y aura pas de nouvelle désignation. A ce jour, le siège est vacant.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault :

Nous sommes dans l'attente de la désignation d'un suppléant.

La présidente souligne et remercie la présence de la Région au travers de notre instructrice Murielle HITSCH.

### **Renouvellement de la présidence du comité de programmation**

Candidatures : Magali VERGNES est seule candidate.

Gérard BARTHEZ prend le relais pour proposer la candidature de Magali VERGNES à la présidence du comité de programmation.

Mise au vote : ***favorable à l'unanimité***

## **2 Vote de l'avenant 3 à la convention de gestion Autorité de gestion – Organisme Payeur - GAL**

La modification des annexes à la convention de gestion doit faire l'objet d'un avenant.

Ce jour, il s'agit de voter :

- La modification de la composition du Comité de programmation, prenant en compte les changements du 05/03/2020 et d'aujourd'hui
- La modification de la fiche action n° 6 (coopération) : les dépenses d'investissement sont désormais éligibles
- L'avenant

Il n'y a pas de remarques.

**La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité**

### 3 Point sur l'actualité LEADER et l'actualité du GAL

La demande de dotation complémentaire a été transmise le 08/03/2021 à l'autorité de gestion.

Celle-ci a indiqué pouvoir nous donner une information fiable sur le montant de l'enveloppe complémentaire d'ici mi-avril, et l'information officielle en mai ou juin.

Environ 3 millions d'euros de FEADER ont été demandés.

Deux ans supplémentaires pour programmer ; derniers paiements jusqu'en 2025

Bien que la Région ait demandé les remontées de projets en trois semaines, nous avons anticipé et préparé le portefeuille de projets bien en amont.

Serge PESCE a eu un échange avec Florence BRUTUS, élue régionale issue de l'ouest Hérault : la région a une perception positive du GAL de l'Est Audois, sur sa réactivité et son avancement, et accuse bonne réception de la demande de dotation complémentaire, mais a annoncé que la demande de trois millions d'euros ne pourra pas être honorée à cette hauteur.

2021 : le GAL de l'Est Audois est lauréat d'un prix de l'ANPP pour le projet Terricoop : coopération avec la Tunisie notamment autour de la problématique de l'invasion du crabe bleu

2021 : le projet de véhicule électrique autopartagé de Villeroque Termenès a été sélectionné dans le cadre du concours « Rural Inspiration Awards » organisé par l'ENRD.

#### 4 Suivi de programmation et calendrier prévisionnel

Rappel de la consommation par fiche action :

Maquette financière avant ce comité (le taux de programmation avant ce comité s'élève à 80%) :

##### Priorités d'action

Fiche action 1	Développer les solutions innovantes en matière de mobilité
Fiche action 2	Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité
Fiche action 3	Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire
Fiche action 4	Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques
Fiche action 5	Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables
Fiche action 6	Coopération
Fiche action 7	Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois

##### Maquette financière

24 985 € / 188 457€

23 689 € / 243 457€

- 2 962 € / 308 457€

66 551 € / 334 457€

24 328 € / 451 630€

62 316 € / 86 500€

24 259 € / 507 500 €

en € FEADER disponible / total

Maquette financière hypothétique après ce comité :

##### Priorités d'action

Fiche action 1	Développer les solutions innovantes en matière de mobilité
Fiche action 2	Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité
Fiche action 3	Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire
Fiche action 4	Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques
Fiche action 5	Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables
Fiche action 6	Coopération
Fiche action 7	Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois

##### Maquette financière

- 14 364 € / 188 457€

23 689 € / 243 457€

- 2 962 € / 308 457€

66 551 € / 334 457€

24 328 € / 451 630€

22 563 € / 86 500€

24 259 € / 507 500 €

en € FEADER disponible / total

## 5 Présentation des projets à voter en opportunité

### Vélorail du Canal du Midi

Fiche action n°1 : Développer des solutions innovantes en matière de mobilité

Porteur de projet : Société VDE 34

**Résumé du projet :** Ce projet est la création et l'exploitation d'une activité de vélorail. Au cœur du Grand Site d'Occitanie Canal du Midi et Grand Site de France en projet, il se tient sur l'ancienne voie ferrée traversant les communes de Montady et Colombiers. Le parcours mesure 7 km aller-retour et permet aux touristes de pédaler en pleine nature durant 1h30 environ.

Objectifs :

- Proposer une activité innovante, ludique qui offre un loisir durable et écologique
- Mettre en avant de façon originale et éducative le territoire traversé (étang de Montady, Oppidum d'Ensérune, le tunnel du Malpas...) et le Grand Site d'Occitanie du Canal du Midi (des écluses de Fonsérannes jusqu'à la Collégiale de Capestang)
- Être complémentaire des voies vertes créées par le conseil départemental de l'Hérault à proximité. La voie verte de Saint Chinian au tunnel du Malpas traverse la voie ferrée. La future voie verte reliant Cruzy au Canal du Midi longera la voie ferrée.
- Créer 2 emplois pour gérer l'activité. Une personne chargée des réservations et de l'accueil ainsi qu'une personne chargée d'expliquer les règles de sécurité et l'utilisation des engins.
- Être labélisé pour proposer une activité qualitative. Label Qualité Sud de France, Vignoble et découverte, Tourisme et Handicap, Accueil Vélo.
- Valoriser les circuits courts grâce à la mise en avant de produits locaux et de producteurs locaux. Apiculteurs, viticulteurs, oléiculteurs ... pourront intervenir et présenter leurs produits lors d'animations au cœur même de l'activité du vélorail.
- Des partenariats sont déjà prêts notamment avec le Domaine de Soustres (domaine viticole traversé par la voie ferrée).
- Mettre en place des partenariats touristiques et proposer un « parcours d'activités » sur le territoire. Partenariats avec le musée de l'Oppidum d'Ensérune, les Offices de tourisme ...
- Créer un nouveau modèle de vélorail qui n'existe pas aujourd'hui, plus convivial pour mettre en avant les produits locaux : Un vélorail où les clients seront face à face avec une table au centre de l'engin. Ce modèle « pique-nique » sera destiné aux clients souhaitant déguster des produits régionaux pendant leur balade.

Plan de financement :

Dépenses		Plan de financement	
Aménagement	9 118,14 €	FEADER	39 349,49 €
Communication	7 466,00 €	Région (simulation)	15 739,79 €
Équipement, matériel	55 464,83 €	Autofinancement	23 609,69 €
Prestations, études	6 650,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>78 698,97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>78 698,97 €</b>

Présentation du projet par le porteur :

GAL de l'Est Audois – Association Minervois Corbières Méditerranée  
Bâtiment In'Ess – 30 avenue du Docteur Paul Pompidor – 11 100 NARBONNE  
04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15



S'est rapproché de la fédération française de Vélorail, et du département de l'Hérault pour le projet de voie verte.

SNCF Réseau est et restera propriétaire de la voie.

Depuis un mois, l'autorisation de travaux a été reçue pour la construction de l'accueil et de la sécurisation : installation de garde fous, etc.

Le débroussaillage a eu lieu sur un linéaire de 4km : 50 ans de voie désaffectée ont représenté de nombreuses heures de travail.

Actuellement, travail en cours sur le site Internet et le module de réservation ; la recherche et le développement de partenariats.

Les raccord EDF, Télécom, eau et assainissement sont opérationnels.

Sur préconisations de la DREAL, il a reçu des conseils d'aménagement paysager du site.

Mars / Avril : aménagement de l'accueil et du « wagon » billetterie.

L'objectif est de pouvoir ouvrir en mai 2021.

A reçu l'accord pour utiliser les photographies des Grand Site sur les panneaux tout au long du parcours.

Fréquentation envisagée : minimum 7500 personnes pour la première année.

Souhaite favoriser le tourisme de proximité, développer les ailes de saison.

## QUESTIONS :

Jean-François GUIBBERT : merci pour qualité de la présentation et du projet. A noter : le musée d'Ensérune qui se situe juste à côté. Attention au bureau d'accueil : il ne doit pas être surélevé car la zone est qualifiée « terre d'accueil » : accessible aux PMR.

Jérôme HERVOUET : les rails sont-ils sur deux voies ? Comment faire le retournement pour le trajet retour ?

- ➔ Les départs seront par convois, à horaires fixes obligatoires
- ➔ Minimum 50 mètres distance sécurité. Les appareils sont équipés d'une plaque de retournement qui fonctionne comme un cric.

Hervé BARO : le train des Fenouillèdes est également sur une seule voie. Un projet d'ouverture de ligne sur vélorail est aussi en cours.

Murielle HITSCH : La voie s'étend sur combien de kilomètres ? Est-ce faisable pour tous publics ?

- ➔ 3,5 km aller-retour = 7 km. La durée du parcours est d'environ 1 heure et demie. Très légère inclinaison au retour : 0,7 % de montée. Les roues sont en fer, les rails également : fer contre fer provoque très peu de frottement et rend le pédalage facile
- ➔ M VERGNES : c'est très ludique, mais pour l'avoir essayé je peux assurer que le pédalage est quand même sportif !

Claudine VIBERT : cette voie aurait pu permettre de connecter deux voies vertes. Voyageurs itinérants : possibilité de rejoindre ? ➔ Oui, Voie actuelle Maureilhan – Saint-Chinian, et future voie verte Capestang-Cruzy qui reliera la première, longent toutes les deux la voie ferrée, piste cyclable de connexion utilisée.



Raymond SPOLI : Les utilisateurs n'ont pas la liberté d'aller ou de s'arrêter quand ils veulent. → non, mais je travaille à un partenariat avec des domaines viticoles afin de prévoir des visites de vignobles, chais et dégustation avant ou après la balade.

Il n'y a plus de questions, le porteur de projet sort.

Echanges et discussions :

Sabrina LIOT : ce projet est accompagné par l'office de tourisme La Domitienne, et a obtenu via la plateforme d'initiative locale, initiative Béziers Ouest Hérault, un prêt d'honneur. C'est un projet bien structuré, bien organisé qui valorise le patrimoine et apporte de l'animation.

**La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité**

**6 Point sur les projets de coopération**

**Mise en valeur du patrimoine géologique : Géotraverse**

Fiche action 6 : Coopération

Porteur de projet : Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes

Résumé du projet : Poursuite le travail autour de la valorisation du patrimoine géologique en partenariat avec le PNR Pyrénées Catalanes. Définition d'un sentier de « géotraverse », grâce à l'inventaires des sites et le lien avec l'offre touristique et d'accueil du territoire. Communication autour de l'offre géotouristique (photographies, exposition mobile, supports à destination des professionnels).

Présentation par les porteurs :

Introduction par Hervé BARO

En mai, le parc devrait être créé (transformation du syndicat de préfiguration en parc)

Positionnement pour label UNESCO « GEOPARC » : valorisation de la géologie du territoire. Mais pour

concourir il faut avoir effectué un certain nombre d'actions, dont celui de créer une Géotraverse : parcours qui valorise les sites géologiques majeurs du territoire.

Clothilde, Directrice du projet PNR : la géologie est une des actions de préfiguration. Aussi, nous travaillons à la valorisation touristique autour du projet.

Clara, chargée de mission :

Le territoire est un itinéraire pédestre s'appuyant sur des sentiers existants : GR36 par exemple.

L'action se déroule sur 15 mois, en 3 phases principales :

1. Elaborer le tracé préliminaire. Travail de cartographie, voyage d'études sur d'autres territoires qui ont proposé des offres semblables.
2. Phase animation et mise en tourisme, prochainement débutée. Stage de diagnostic touristique pendant 6 mois. Recenser les acteurs professionnels sur le territoire.
3. Phase 3 : communiquer, valoriser, promouvoir. Fournir les livrables, etc. C'est un « travail de l'ombre », mais qui permettra d'avoir des retombées indirectes importantes.

Ce projet est destiné à tout public. Randonneurs, géologues amateurs et experts, ...

Hervé BARO : comme il s'agit de coopération, un dossier a également été déposé auprès du GAL Vallée de l'Agly pour 65% dépenses, les 35% restant auprès du GAL de l'Est Audois  
Il s'agit bien de Géotraverse ET de sentiers annexes.

Plan de financement :

Dépenses		Plan de financement	
Frais salariaux	13 388,76 €	FEADER	11 752,83 €
Communication	2 968,54 €	FNADT	5 190,52 €
Prestations	361,87 €	Autofinancement	2 650,93 €
Frais de mission	2 875,11 €		
<b>TOTAL</b>	<b>19 594,28 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 594,28 €</b>

#### QUESTIONS :

Jean-François GUIBBERT : ces sentiers seront-ils ouverts aux VTistes ? → oui, la mixité des utilisateurs fera partie des réflexions / concertations pendant ces 15 mois. Nous nous poserons la question de comment ouvrir la Géotraverse à tous.

Quelle est la longueur totale ? → Elle n'est pas encore définie mais nous savons déjà qu'elle fera plusieurs dizaines de kilomètres. C'est une traversée de plusieurs jours (à pied).

Danièle BOSCH : quel est le type de sentier ? GR ? → Nous ne sommes pas encore en mesure de répondre. Il sera balisé de toutes façons, nous sommes et serons en discussion avec les structures qui ont les compétences de balisage.

Murielle HITSCH : il n'y aura pas du tout de création de sentier ? → NON, utilisation de l'existant.  
Quel sera le point de départ ? → Lagrasse (point le plus au nord du territoire)



François GALABRUN : la possibilité de relier avec les gares sera-t-elle envisagée ? → oui

Anne MARSEROU : travail mené sur des liaisons existantes, possibilité de relier avec une arrivée en gare, navette train + vélo

Il n'y a plus de questions, les porteurs de projet sortent.

Echanges et discussions : il n'y a pas de remarques.

### **Canal du Midi : Accompagner le « zéro émission » de la navigation fluviale**

Fiche Action 6 : Coopération

Porteur de projet : Association Minervois Corbière Méditerranée (projet de coopération avec le GAL du Carcassonnais, Terres Lauragais, et Haut Languedoc et Vignobles)

Présentation du projet : Repérage d'initiatives réussies sur les alternatives au carburant fossile puis **étude de faisabilité de la transposition de ces alternatives.**

1<sup>ères</sup> étapes : réunions techniques de mars 2020 et décembre 2020 avec les acteurs locaux situés sur les 4 GAL

quel intérêt des territoires pour cette action ?

quelle articulation avec les PCAET et Contrats de Transition Ecologique ?

quelles modalités de coopération interterritoriale ?

Fin 2020/début 2021 : Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation de l'étude.

#### **Objectifs de l'étude :**

- Effectuer une **évaluation succincte de l'impact environnemental** de la navigation fluviale
- Etablir un **diagnostic** des acteurs de l'énergie, de la construction et du tourisme fluvial et rendre compte des initiatives existantes sur le territoire
- Formuler des **pistes d'action techniques** pour une décarbonation du transport fluvial du Canal du Midi :
  1. évaluer la possibilité technique d'utilisation de nouvelles sources d'énergies, notamment à partir de production locale
  2. évaluer une adaptation de la motorisation (rétrofit) ou un renouvellement de la flotte de bateaux pour la limitation de l'impact Carbone sur le Canal.
- Présenter pour chaque scénario les **aménagement**s adéquats ainsi que les **coûts associés**
- Apporter des outils d'analyse et d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'un **plan d'action**

## Modalités de mise en œuvre

### Constitution d'un Comité de pilotage élargi et d'un comité technique restreint de suivi de l'étude



#### Réunion de lancement

- Présentation fine des objectifs de l'étude
- Ajustements de la méthode et du calendrier

#### Point d'étape intermédiaire

- présentation des résultats du diagnostic et des premières pistes de réflexion pour répondre aux besoins des acteurs du tourisme fluvial

#### Présentation finale

- rendu du rapport final et présentation du scénario à privilégier, des aménagements et coûts associés et du plan d'action

Calendrier : Rédaction et validation du Cahier des charges fin 2020/début 2021. Sélection d'un bureau d'étude printemps 2021.

#### Plan de financement :

Dépenses		Plan de financement	
Etudes, Prestations	35 000 €	FEADER	28 000 €
		Grand Narbonne	5 600 €
		Autre source de cofinancement (Etat)?	1 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 000 €</b>

#### Echanges et discussions :

Danièle BOSCH : la réflexion autour de l'énergie propre en particulier avec les bateaux habitables à l'année est plus en lien avec la demande des clientèles étrangères.

Gérard BARTHEZ : la participation des autres GAL est importante dans un souci de cohérence.

François GALABRUN : un appel à projet a été lancé, mais nous avons un doute sur le montant de l'étude (35000€ HT semble une estimation basse).

## 7 Projets à programmer

Porteur de projet	Intitulé	Date de sélection	Fiche Action	Coût global du projet	Montant de FEADER	Cofinancements	Note à la sélection
SCOP Concept Evasion	Histoire d'Aude	12-févr-20	4	52 215,25 €	33 417,76 €	Grand Narbonne	15,12
Commune d'Argens-Minervois	Tiers-Lieu "l'Oppidum"	13-juin-19	3	86 141,52 €	14 360,52 €	Préfecture de l'Aude Région Occitanie	16,09
AMCM	Accompagnement de l'essor des brasseries artisanales utilisant des ressources locales	sans objet	6	14 733,53 €	11 743,72 €	Région Occitanie Grand Narbonne	sans objet
AMCM	Terri-Coop: la coopération territoriale au service du développement économique durable	sans objet	6	6 863,92 €	5 491,12 €	Région Occitanie	sans objet

Hervé BARO, Concept Evasion : pour rappel, ce projet est soutenu par la région. Volet social important pour les publics empêchés.

**La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité**

## 8 Projet à déprogrammer

Guillaume LARIS, SASU Veloc Tauch, a cessé son activité de location de vélos électriques pour des balades touristiques dans les Hautes Corbières.

Conformément à la réglementation européenne, les investissements non conservés dans les cinq années suivant le dernier paiement doivent être remboursés.

Les courriers de déchéance sont en cours de signature, ils doivent être adressés au porteur de projet et au cofinanceur qui doit recouvrer les sommes versées par ses propres moyens. Pour la partie FEADER, c'est l'ASP qui recouvre.

Porteur de projet	Intitulé	Date de sélection	Fiche Action	Coût global du projet	Montant de FEADER	Cofinancements	Note à la sélection
SASU Veloc Tauch	Installation d'un parc à Vélos à Assistance Electrique	17-janv-18	1	8 176,25 €	5 232,80 €	CCCSM	15,88

Il n'y a pas de remarques.

**La Présidente met au vote : favorable à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 17h.

Magali VERGNES,  
Présidente du GAL de l'Est-Audois

## Annexe 1 – Liste des membres présents

- Membres du comité de programmation présents**

COLLEGE PUBLIC		COLLEGE PRIVE	
BARO Hervé	Titulaire	AUDIER Nicole	Titulaire
BARTHEZ Gérard	Titulaire	AVILES Patrice	Suppléant
BELART Xavier	Titulaire	CASTAN Valérie	Titulaire
BUSTO Claude	Titulaire	FABRE Henri	Suppléant
CERDA Céline	Titulaire	GAZZA Noémie	Titulaire
DELPY Emile	Titulaire	HERVOUET Jérôme	Suppléant
DHOMPS Fabrice	Titulaire	POLONI Hélène	Titulaire
GUIBBERT Jean-François	Titulaire	RATIA Laurent	Titulaire
NOLOT Freddy	Suppléant	SAURY Jean-Marie	Titulaire
PESCE Serge	Titulaire		
SPOLI Raymond	Suppléant		
TORTES	Suppléante		
VERGNES Magali	Titulaire		

### **Vérification du double quorum :**

Sont présents :

12 membres du collège public

8 membres votants du collège privé

Deux membres du collège public n'ont pas voix de vote, en la présence de leurs titulaires : Freddy NOLOT (suppléant de Gérard BARTHEZ) et Mireille TORTES (suppléante de Serge PESCE)

Deux membres ne prennent pas part au vote afin de respecter la règle du double quorum : Magali VERGNES et Gérard BARTHEZ.

➔ le double quorum est atteint.

- Membres du comité technique**

Walter BENALET, Département de l'Aude

Danièle BOSCH, le Grand Narbonne

François GALABRUN, GAL de l'Est Audois

Marie GOJON, GAL de l'Est Audois

Murielle HITSCH, Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, DATRM

Sabrina LIOT-DASSAGATE, CC La Domitienne

Anne MARSEROU, Pays touristique Corbières Minervois

Clélia RUIZ, GAL de l'Est Audois

Claudine VIBERT, chambre d'agriculture de l'Aude